

A Paris, le 09/11/2010

**Mathieu Fouchard**

Commission Technique

11, sente des 4 chemins

92380 GARCHES

Tél : 06 09 52 31 10

E-mail : [mathieu.fouchard@free.fr](mailto:mathieu.fouchard@free.fr)

**Destinataires :** Clubs d'Ile de France

**Objet :** Session exceptionnelle PATIN DE BRONZE PATINAGE DE GROUPE

**Mesdames, Messieurs,**

Comme annoncé en début de saison, le CNPA a décidé de rendre obligatoire le Patin de Bronze EFPA pour les compétitions nationales dès la saison 2012.

Dans ce cadre, la commission patinage de groupe du CRPA Ile de France a proposé au CRPA d'organiser une session extraordinaire de Patin de bronze réservée uniquement aux patineurs qui n'auraient pas le Patin de Bronze EFPA mais qui pratiquent le patinage de groupe depuis plusieurs saisons. Cette demande a été acceptée par le CRPA Ile de France.

**Cette session extraordinaire aura lieu le 30 Janvier 2010 à Noisy le Grand.**

**A titre exceptionnelle et au vu du contexte, le CRPA Ile de France a décidé d'appliquer une tarification spéciale :**

De 1 à 9 inscrits	4 €
De 10 à 19 inscrits	3,50 €
20 et +	3 €

Cette session ne concerne que les patineurs inscrits en patinage de groupe et qui sont nés en 1999 et avant.

**Pour les inscriptions et le règlement, il vous suffira d'ajouter avec votre bordereau d'engagement pour la Coupe Ile de France Groupe quels sont les patineurs concernés.** Aucun patineur ne participant pas à la Coupe Ile de France du 23 janvier ne sera autorisé à passer son Patin de Bronze ce jour là.

Le CRPA est à votre écoute pour toutes vos questions. Nous espérons que cette mesure répondra à vos attentes et que la région ne perdra aucun patineur de patinage de groupe.

Dans l'attente de vous lire, je vous adresse, Madame, Monsieur, mes salutations sportives.

**Mathieu Fouchard**  
Commission Technique

**Copies :** Florence Beuf / Présidente du CRPA  
Les membres du CRPA